

UNECP

MAG'INFO

UNION NATIONALE DES ENTREPRENEURS
CARRELEURS, CHAPISTES ET PROJETEURS DE P.U.



N°26
PRINTEMPS
2026
TRIMESTRIEL



ÉDITO

Chers entrepreneurs,
chers collègues,

Avec l'arrivée du printemps, saison du renouveau, notre Union poursuit son action avec dynamisme et confiance. Si le contexte international peut parfois susciter des interrogations, il nous rappelle également combien il est essentiel de rester attentifs aux évolutions économiques, concernant le coût de certains matériaux, et de maintenir notre vigilance face aux offres anormalement basses.

Dans ce contexte, ce nouveau numéro est l'occasion de se recentrer sur ce qui nous rassemble : la passion pour nos métiers et la solidarité qui nous unit. Vous y découvrirez notamment des témoignages de professionnels et de permanents, ainsi que les dernières informations concernant les compétitions d'excellence qui mettent en lumière nos savoir-faire. Les préparatifs de la prochaine Journée des Carrelleurs sont également lancés. Cet événement, devenu un rendez-vous attendu, continuera d'offrir des temps de rencontres, de partage d'expériences et de convivialité, autant de valeurs qui font la force de notre Union. En complément des actions menées par les fédérations locales, notre Union reste pleinement mobilisée pour vous accompagner sur l'ensemble des sujets liés à vos activités.

L'année 2026 marque également pour moi une nouvelle responsabilité, celle de Président de la Commission Communication, à la suite de Pascal Gigandet. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son engagement et pour la confiance qu'il m'a accordée. Mes remerciements vont également aux membres de la commission, anciens comme nouveaux, qui contribuent activement à la diffusion de l'information. Ensemble, nous poursuivrons l'objectif de vous proposer un Mag'Info toujours plus riche et utile, tout en renforçant la promotion de nos métiers.

Continuons à faire rayonner notre Union : abonnez-vous à nos réseaux sociaux, partagez nos actualités et devenez, chacun à votre manière, les ambassadeurs de nos savoir-faire.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce Mag'Info n°26.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Laurent SCATOLA

Président de la commission communication de l'UNECP-FFB

AGENDA

► VENDREDI 10 AVRIL :

Réunion technique, FBTP Vaucluse (84)

- Les douches carrelées zéro ressaut
- Pose collée de carrelage en travaux de rénovation
- Lieu : Avignon

► VENDREDI 24 AVRIL :

Réunion technique régionale, FFB Nouvelle-Aquitaine

- Le NF DTU 26.2 et les évolutions à venir
- La pose de carrelage de grandes dimensions
- Les douches zéro ressaut
- Lieu : Bordeaux

► MARDI 28 AVRIL :

Réunion technique, FFB Vendée (85)

- Les salles d'eau dans les règles de l'art
- ProAdapt
- Lieu : La Roche-sur-Yon

► MERCREDI 29 AVRIL :

Réunion technique, FFB Yvelines (78)

- Actualités de la profession
- Lieu : Le Chesnay-Rocquencourt

► VENDREDI 22 MAI

Conseil d'Administration et Assemblée Générale de l'UNECP-FFB

- Participants : tous les administrateurs de l'Union
- Lieu : Sables d'Olonne (85)

► JEUDI 28 MAI :

Réunion technique, FBTP Moselle (57)

- Actualités de la profession
- Lieu : Metz

► VENDREDI 5 JUIN :

Réunion technique, FFB Charente-Maritime (17)

- Présentation de l'Union et ses outils
- Actualités de l'Union
- Lieu : Palais des congrès Royan

► MARDI 9 JUIN :

Réunion technique, FBTP Deux Sèvres (79)

- Pathologies : des désordres aux bonnes pratiques
- Lieu : Niort

► JEUDI 11 JUIN :

Réunion technique, FBTP Hérault (34)

- Les actualités de l'Union
- Lieu : Montpellier



**SIKA WORLD
BEST TILER 2026 :
DOUBLÉ D'ARGENT
DES CARRELEURS FRANÇAIS**

VOIR PAGE 6

À LA UNE

02

- Empreinte Céramique : l'excellence au service du métier et de la relève



- Journée des Carrelleurs 2026 : Rendez-vous à Orléans !

LA PAROLE EST À VOUS !

04

- Proximité, partage et expertise : l'UNECP-FFB aux côtés des entreprises dans les fédérations départementales

ZOOM SUR L'ACTU

06

- La France à l'honneur lors de la Sika World Best Tiler 2026

- CQP Chef d'équipe chapiste : un atout incontournable pour les professionnels

- Frédéric CARRÉ élu président national de la FFB



STOP AUX SINISTRES

- Réalisation de terrasses extérieures carrelées



08

ENCART TECHNIQUE

- Plancher chauffant : les bonnes pratiques



10

SOMMAIRE



Consultez la page Facebook de l'UNECP-FFB ici



Consultez la page LinkedIn de l'UNECP-FFB ici



Consultez la page Instagram de l'UNECP-FFB ici



Consultez la page Tik tok de l'UNECP-FFB ici



Consultez la page Youtube de l'UNECP-FFB ici

L'EXCELLENCE AU SERVICE DU MÉTIER ET DE LA RELÈVE

Entrepreneur engagé et artisan carreleur passionné, Basile Ageneau, dirigeant d'Empreinte Céramique (basée en Vendée), s'impose comme l'une des figures montantes du carrelage spécialisé. Tout en développant un savoir-faire pointu sur des marchés de niche à forte technicité, il consacre une partie de son temps à la transmission du savoir-faire, notamment à travers les WorldSkills. Portrait d'un professionnel qui conjugue exigence, innovation et engagement.

L'excellence comme marque de fabrique



Avant de créer Empreinte Céramique, Basile Ageneau s'est illustré en décrochant une médaille de bronze aux WorldSkills Leipzig 2013, une distinction qui témoigne de sa maîtrise technique et de son sens aigu du détail. Cette récompense influence aujourd'hui directement la culture de son entreprise : rigueur, précision et recherche permanente du geste parfait.

Dans un marché en évolution, où les attentes montent en gamme, cette signature d'excellence constitue un véritable atout. Elle permet à l'entreprise de répondre à des projets où la complexité technique est un critère indispensable.

Des marchés de niche à haute technicité

Empreinte Céramique a construit son positionnement autour de segments spécifiques du marché. L'entreprise intervient notamment sur la pose de carreaux de grandes dimensions, la conception de mobilier en céramique, les projets haut de gamme et sur mesure associant design et précision technique.



Plans de travail, vasques, tables ou aménagements intérieurs : ces réalisations demandent une grande maîtrise des matériaux et une attention particulière aux détails, notamment pour les assemblages complexes ou les suivis de veinage.

Ce savoir-faire spécialisé répond à une demande croissante des architectes, maîtres d'ouvrage et clients en quête de réalisations uniques, exigeantes et durables.

S'engager pour les jeunes :

WorldSkills et trophée du Challenge des Apprentis

La transmission fait partie intégrante de la démarche de Basile Ageneau. Ancien compétiteur, il continue d'œuvrer au sein des WorldSkills, où il s'implique dans l'accompagnement des jeunes talents et la promotion du métier.

Son engagement prend également une dimension symbolique forte : c'est lui qui réalise désormais, chaque année, le trophée remis au gagnant du Challenge des Apprentis de l'UNECP, décerné lors de la Journée des Carreleurs organisée par l'UNECP-FFB. En mettant son savoir-faire au service de cet événement, Basile Ageneau participe à valoriser les jeunes talents et à encourager les nouvelles générations de carreleurs.



« Transmettre, c'est une responsabilité autant qu'un plaisir. Chaque jeune qui s'engage dans le métier mérite qu'on lui donne des repères, des exigences... et des perspectives. », souligne Basile Ageneau, dirigeant d'Empreinte Céramique



Une entreprise tournée vers l'avenir

Empreinte Céramique incarne une vision moderne du métier :

- expertise technique,
- engagement pour la formation,
- contribution active à la valorisation du carrelage artisanal.

À travers son parcours, ses projets techniques et son implication au sein de la profession, Basile Ageneau participe à façonner le futur de la profession — un futur fait de précision, d'innovation et d'excellence.

► JOURNÉE DES CARRELEURS 2026

RENDEZ-VOUS À ORLÉANS !



20 novembre 2026
BTP CFA du Loiret
Site d'Orléans (45)

La nouvelle édition de la Journée des Carreleurs se tiendra le vendredi 20 novembre 2026 au BTP CFA du Loiret à Orléans.

Comme chaque année, l'événement rassemblera carreleurs, entreprises, fabricants et apprentis autour de démonstrations techniques, ateliers pratiques et innovations produits.

Cette journée constitue un moment privilégié pour valoriser le métier, renforcer les liens entre professionnels et découvrir les évolutions qui façonnent la filière.

L'UNECP-FFB invite l'ensemble des acteurs du secteur à bloquer la date et à participer à ce rendez-vous phare dédié au partage d'expérience, à la transmission et à la promotion de l'excellence.

📅 Vendredi 20 novembre 2026 📍 BTP CFA du Loiret - Orléans



BORN · ECO
CONCEPT

La recherche continue encourage l'innovation des matériaux, des méthodes de fabrication ainsi que des concepts de design, ce qui amène au développement de nouvelles technologies et de solutions qui favorisent aussi bien l'environnement que la société. C'est donc avec cet objectif en tête que nous avons créé le concept «BORN-ECO» qui regroupe tous les produits qui répondent à une performance environnementale des ressources et qui donnent priorité aux normes écologiques.

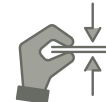
Réduisant l'impact sur l'environnement, les produits BORN-ECO sont pensés pour minimiser la production de déchets générés par le processus de production en les réintégrant afin d'obtenir ainsi une réduction de l'utilisation des ressources naturelles qui peut aller jusqu'à 55 %.

Produits Éco-Design



La durabilité comme axe central

Réduction d'épaisseur



Consommation de ressources réduite

Équipements à haute efficacité énergétique



Consommation réduite

Centrales photovoltaïques



Énergie propre, moins de CO2

Consommation d'eau réduite



Par traitement de l'eau

Éco-Pack



Emballages recyclés



► VIE DES SECTIONS PROFESSIONNELLES

PROXIMITÉ, PARTAGE ET EXPERTISE : L'UNECP-FFB AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES DANS LES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES



Une organisation pensée pour répondre aux besoins des professionnels

Pour Thomas Hauville, délégué régional de l'UNECP-FFB pour les Pays de la Loire, la préparation des réunions commence par le choix d'une date et d'un thème fédérateur. « Je m'appuie sur les permanents de l'UNECP pour l'expertise technique. Selon le sujet, nous convions un autre intervenant, par exemple pour un point juridique », explique l'entrepreneur.

En Isère, Fabian Manceau, chargé de mission Formation/Emploi à la FBTP, coordonne une à deux réunions par an. Une invitation est envoyée trois semaines avant aux adhérents. C'est essentiel de maintenir ce lien entre la fédération, leur union et les entreprises.



Des échanges concrets et ciblés

Pour Amélie Chartier, du bureau d'études de l'entreprise Blondeau Carrelages, ces réunions sont indispensables : « Elles me permettent d'être à jour sur les techniques de pose, les nouvelles normes. C'est aussi l'occasion de résoudre des problématiques de nos chantiers, entre professionnels ».

⁽¹⁾ Téléchargez le catalogue des animations techniques de l'UNECP-FFB [ICI](#)

Les thèmes choisis répondent à des enjeux réels. Thomas Hauville cite par exemple une réunion récente sur les bonnes pratiques pour éviter les sinistres en chapes et carrelage, riche en retours d'expérience, rappels normatifs et cas concrets. Amélie Chartier a quant à elle particulièrement apprécié celle sur les douches "zéro ressaut" qui a permis de clarifier les exigences de mise en œuvre et d'échanger sur les difficultés pratiques.

Fabian Manceau confirme : « Ces réunions sont très riches en informations techniques. Elles permettent aux entreprises de mieux argumenter face aux maîtres d'œuvre et de faire remonter leurs observations terrains et leurs attentes à l'UNECP-FFB. Les échanges sont vraiment à double sens. »



Une organisation pensée pour favoriser le partage et le plaisir de se retrouver

Fabian Manceau, de la FBTP Isère, détaille : « Nous privilégions un buffet sur place. Cela permet à chacun de discuter librement, pas seulement avec ses voisins de table. Une fois par an, nous proposons une rencontre spéciale, telle qu'une initiation au golf suivie d'un dîner, qui permet de discuter métier de manière informelle et de recueillir de nouvelles idées pour les réunions suivantes. La convivialité renforce la qualité des échanges. »

Participer pour renforcer la profession

Thomas Hauville insiste : « Ces échanges sont très enrichissants, et chaque réunion emporte l'adhésion des participants. Plus de monde permettrait de rendre ces réunions encore plus intéressantes et de faire progresser la profession. »

En résumé, ces réunions techniques sont un vecteur de compétences, d'innovation et de cohésion professionnelle : partager, échanger et participer, c'est contribuer à faire avancer toute la profession.

► QUESTION D'UN ENTREPRENEUR

Dans une salle d'eau privative, l'entretien des joints de finition autour des appareils sanitaires doit être fait par qui et à quelle fréquence ?

Le professionnel qui a réalisé les travaux doit, dans le cadre de son devoir de conseil, informer le client sur la fréquence et la méthode d'entretien des éléments de la salle d'eau. Raisonnablement, il est recommandé de contrôler l'état des joints autour des éléments sanitaires (baignoire, douche, éviers et lavabos) au moins une fois par an. S'ils sont détériorés voire arrachés, l'occupant du logement doit impérativement les réparer en ôtant le joint défectueux et en posant un nouveau mastic sanitaire de finition anti-moisissure.

SIMPLIFIEZ VOTRE QUOTIDIEN D'ARTISAN



C'est quoi Batisimply ?

BatiSimply est une **application de suivi de chantier** pensée pour les entreprises artisanales du bâtiment, de 2 à 30 salariés. Elle simplifie la **communication**, l'**organisation** et la **collecte d'infos** terrain au quotidien. Fini les infos perdues dans les SMS ou sur papier : tout est centralisé en temps réel. Un outil simple et fluide, aussi naturel à utiliser qu'une appli perso.



Gain de temps



Réduction des erreurs



Meilleure communication

CRÉÉE PAR DES ARTISANS DU BTP, POUR DES ARTISANS DU BTP

Les fonctionnalités



Assistant conducteur de travaux IA

Avec l'application BATISIMPLY, vous récoltez et structurez toutes les données de chantier de votre société.

Pour simplifier cette gestion, notre agent IA agit comme un véritable assistant intégré à votre entreprise. Il analyse vos heures de chantier, vous aide à optimiser vos plannings, rédige vos messages et retrouve instantanément les documents dont vous avez besoin.

Basé sur vos propres données, cet outil s'adapte à votre fonctionnement et à vos équipes.

👉 En clair : un véritable copilote pour rester concentré sur l'essentiel...



Informations sur : batisimply.fr

Tel : 06.19.19.81.37

Mail : contact@batisimply.fr

► CONCOURS D'EXCELLENCE

LA FRANCE À L'HONNEUR LORS DE LA SIKA WORLD BEST TILER 2026

Le 17 janvier 2026, la ville de Hong Kong a accueilli la finale de la prestigieuse compétition Sika World Best Tiler (Meilleur Carreleur mondial), édition 2026. Organisé par le groupe Sika, cet événement réunit les meilleurs carreleurs du monde autour d'épreuves techniques exigeantes, mettant en valeur précision, savoir-faire et maîtrise des matériaux.

Cette année, la France s'est particulièrement distinguée grâce à trois jeunes carreleurs talentueux, engagés dans deux catégories : l'épreuve par équipe et l'épreuve individuelle.



la France était représentée par :

- Roméo Sanchis médaillé d'argent EuroSkills 2025
- Keryann Clavreul médaillé de bronze WorldSkills France 2025

la France était représentée par :

- Nathanaël Ball médaillé d'or WorldSkills France 2025

Face à une concurrence internationale de très haut niveau, nos trois représentants ont su démontrer le savoir-faire français.

Un doublé remarquable pour la France

Les résultats obtenus à l'issue de la compétition témoignent de ce niveau d'excellence :

- Médaille d'argent en épreuve par équipe
- Médaille d'argent en épreuve individuelle



Ce superbe doublé réalisé par Roméo Sanchis, Keryann Clavreul et Nathanaël Ball, illustrent la qualité de la filière française et l'engagement des jeunes professionnels qui portent haut les couleurs du métier. Une superbe mise en lumière de la qualité de la formation, l'engagement des équipes pédagogiques et des entreprises, ainsi que la capacité de la filière à préparer des professionnels au niveau international.

Félicitations et remerciements

Toutes nos félicitations à ces trois jeunes carreleurs ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe française pour leur engagement et leur professionnalisme. Un grand bravo également à Sika pour l'organisation de cette compétition d'envergure, qui met à l'honneur un métier d'excellence et participe à promouvoir la technicité et la passion des carreleurs du monde entier.

► CQP CHEF D'ÉQUIPE CHAPISTE

UN ATOUT INCONTOURNABLE POUR LES PROFESSIONNELS

Le CQP chef d'équipe chapiste suscite un intérêt croissant parmi les professionnels du secteur. Les sessions de formation se multiplient partout en France pour répondre à cette demande. La Bretagne s'impose comme la région la plus dynamique, avec près d'une centaine de professionnels déjà certifiés. À l'inverse, l'Île-de-France compte encore moins d'une dizaine de chapistes titulaires du CQP.

Rappelons que depuis août 2024, les entreprises applicatrices de chapes fluides doivent compter à minima un titulaire du CQP chef d'équipe chapiste par équipe. C'est inscrit dans les Règles professionnelles pour la mise en œuvre des chapes fluides et cela fait partie des exigences complémentaires pour la qualification Qualibat 6262.

Faute de CQP chef d'équipe chapiste, l'assureur peut remettre en cause la garantie décennale en technique courante de l'entreprise. Au même titre que le respect de l'utilisation de chapes fluides certifiées QB 46 et distribuées par des unités de production certifiées QB 46.

Pour tout savoir sur les évolutions du métier et les enjeux assuranciers, participez au Webinaire UNECP-FFB, qui se tiendra le mardi 21 avril de 16h30 à 18h00.

Inscrivez-vous dès maintenant [ICI](#)



► EN BREF

FRÉDÉRIC CARRÉ ÉLU PRÉSIDENT NATIONAL DE LA FFB

Lors du conseil d'administration de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) réuni le 20 mars 2026, Frédéric Carré a été élu nouveau président national de la FFB. Il succèdera à Olivier Salleron après la fin de son mandat (juin 2026).

L'UNECP-FFB salue le travail remarquable d'Olivier Salleron et son implication lors des manifestations de notre Union, notamment la Journée des carreleurs. Nous adressons nos chaleureuses félicitations à Frédéric Carré.



School-BTP



CQP Chef d'équipe chapiste : valoriser les compétences du métier de chapiste afin de sécuriser la profession.

Le métier de chapiste est un métier qui se structure et se professionnalise grâce au CQP CHEF D'ÉQUIPE CHAPISTE.

Depuis août 2024, conformément aux « Règles professionnelles pour la mise en œuvre des chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium », les entreprises applicatrices des chapes fluides doivent avoir a minima une personne titulaire du CQP Chef d'équipe chapiste par équipe de coulage.



SCHOOL-BTP est un organisme de formation habilité pour former et accompagner les professionnels en vue de l'obtention du CQP Chef d'équipe chapiste.

La force de notre dispositif repose sur l'accompagnement, le suivi individuel et personnalisé pour chaque candidat. En effet, le candidat est pris en charge dès le départ de son parcours de formation au CQP Chef d'équipe chapiste, aussi bien pour la partie théorique que pour la partie pratique.

SchoolBTP est présent partout en France, au plus près des entreprises.

Comment se déroule le parcours ?

Durée : 70 h au total

- 35 h de théorie, dont 14h de formation en présentiel, 14h d'accompagnement en distanciel et 7h d'examen.
- 35 h de pratique : stage en entreprise, soit au sein de votre structure, soit sur des chantiers que nous nous chargeons de vous trouver.

Un accompagnement personnalisé en visio pour guider le candidat :

- Réalisation de votre livret de compétences,
- Préparation aux épreuves du CQP Chef d'équipe chapiste,
- Accompagnement le jour de l'examen.



Une expertise technique et organisationnelle qui fait la différence

De plus, le parcours technique est animé par M. Jean-Marc REGNIER, expert en chape fluide, reconnu pour son niveau d'expertise technique optimum et son savoir-faire à transmettre les bonnes méthodes de travail du métier de chapiste.

N'hésitez pas à nous contacter au 04.84.25.02.31 ou à l'adresse mail contact@schoolbtp.com

LES BONNES PRATIQUES POUR UNE TERRASSE EXTÉRIEURE CARRELÉE

Cet article vise à rappeler les points clés et les particularités à prendre en compte lors de la pose collée de carreaux céramiques en terrasses extérieures.

■ LARGEUR DES JOINTS ENTRE LES ÉLÉMENTS DE REVÊTEMENTS

La pose à joint nul n'est pas visée. Il convient de respecter les largeurs minimales des joints en fonction de la nature de l'élément de revêtement (exemple : 5 mm pour les éléments de revêtement dont la surface est supérieure à 120 cm).



■ JOINT DE FINITION ENTRE LA FAÇADE ET LE SOL

À chaque butée contre un mur de gros œuvre, un espace de 5 mm au minimum doit être réservé. Il doit être rempli à l'aide d'un profilé compressible ou d'un mastic élastomère, conforme au NF DTU 52.2 P1-2.

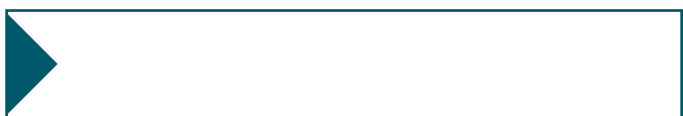


■ CHOIX DES CARREAUX CÉRAMIQUES

Les carreaux céramiques de surfaces maximales de 8 100 cm² ($L/l \leq 3$) et les formats oblongs ($3 < L/l \leq 10$) sont visés.

Les carreaux céramiques bénéficiant d'un certificat QB UPEC avec la mention « Usage extérieur conforme » répondent aux exigences du présent document.

Les coloris foncés (coefficient d'absorption solaire $> 0,7$) ne sont pas visés.



■ ENTRETIEN DE LA TERRASSE EXTÉRIEURE CARRELÉE

L'entretien courant de l'ouvrage carrelé sera réalisé suivant les dispositions prévues dans le NF DTU 52.2 P1-3, Annexe B. L'utilisation des nettoyeurs à haute pression n'est pas visée. L'entretien des joints périphériques doit être réalisé régulièrement par l'utilisateur final de l'ouvrage.



■ CALEPINAGE ET DÉCOUPE

Il est recommandé d'anticiper le calepinage et de le transmettre au client pour validation avant le début des travaux. Il convient également de veiller à éviter les épaufrures.



Les textes de référence

« Règles professionnelles pour la pose collée de carreaux céramiques et assimilés, des pierres naturelles, en terrasses extérieures, en travaux neufs »

NF DTU 52.2 Pose collée des revêtements céramiques et assimilés - Pierres naturelles



e-btp

AVANTAGES
e-btp

**Avantages e-btp,
le réflexe utile pour
les pros du bâtiment.**

-23% de réduction en moyenne sur vos fournisseurs

Des remises négociées pour les pros qui n'ont pas le temps de négocier.

BTP et industrie, véhicules, services généraux, sécurité, hygiène, transport, emballages, intérim, RH, téléphonie, informatique.



Plus de 150 fournisseurs pour votre activité professionnelle, des économies toute l'année !



avantages@e-btp.fr
01 40 69 58 09

www.e-btp.fr

La plateforme de services initiée par la Fédération Française du Bâtiment.





PLANCHER CHAUFFANT : LES BONNES PRATIQUES

Cette fiche propose une synthèse des points essentiels à connaître afin de respecter les prescriptions des textes de référence pour la réalisation des planchers chauffants.



>> Avant de débiter les travaux de planchers chauffants, il est recommandé de :

- connaître le système de chauffage prévu et consulter le NF DTU ou le CPT du plancher chauffant prévu, pour ce qui concerne vos travaux (NF DTU 65.14, CPT n° 3606, etc.)
- consulter les avis techniques éventuels (chape fluide pour la couche d'enrobage, isolant en polyuréthane projeté, etc.)
- consulter les textes de mise en œuvre des revêtements de sols carrelés (NF DTU 52.1, NF DTU 52.2, Règles professionnelles pour la pose collée des carreaux de grandes dimensions, etc.).

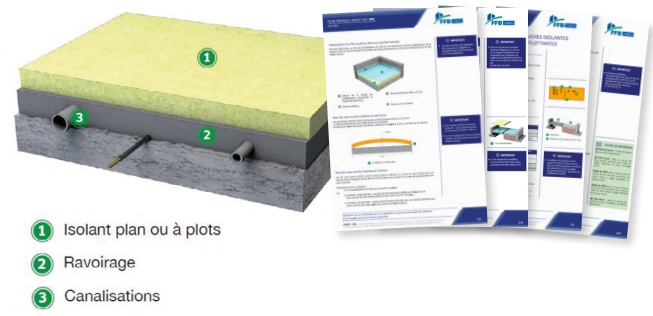
>> Planéité du support

Le NF DTU 52.10 précise la tolérance de planéité maximale du support avant la pose de la sous-couche isolante : 3 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous le réglet de 20 cm. En présence de canalisations et/ou de fourreaux sur le support, il est indispensable de réaliser un ravaillage avant la pose de la sous-couche isolante.

>> Sous-couche isolante

Les sous-couches isolantes doivent être conformes au NF DTU 52.10 ou sous avis techniques/DTA (exemple des isolants en polyuréthane projeté). La classe de compressibilité (SC1 ou SC2) doit être adaptée au local et les règles de superposition des isolants doivent être respectées.

Pour en savoir plus, consultez la fiche pratique FP2 "Mise en œuvre des sous-couches isolantes sous chapes ou dalles flottantes" de l'UNECP-FFB.



- ① Isolant plan ou à plots
- ② Ravaillage
- ③ Canalisations

>> Couche d'enrobage

La couche d'enrobage peut être à base d'un béton conforme au NF DTU 26.2 ou de chapes fluides sous avis technique et/ou certifiées QB. Avant la mise en œuvre de la couche d'enrobage, le test du circuit doit être réalisé par l'installateur.

>> Première mise en chauffe

L'attestation de première mise en chauffe doit être fournie au titulaire du lot revêtement de sol, le cas échéant.

• Plancher chauffant eau chaude

- Plancher de type A, la mise en chauffe doit être réalisée avant la mise en œuvre du carrelage conformément au NF DTU 65.14 (plancher chauffant à eau chaude), sauf dans le cas d'une pose scellée désolidarisée.
- Plancher de type C, la mise en chauffe est facultative quel que soit le mode de pose (collée ou scellée).

• Plancher réversible à eau basse température

La mise en chauffe doit être réalisée avant la mise en œuvre du carrelage.

• Plancher Rayonnant Électrique (PRE)

De façon générale, la mise en chauffe avant la mise en œuvre du carrelage est requise conformément au CPT PRE (e-cahier du CSTB n° 3606_V3). Seule la pose scellée directe permet d'éviter une mise en chauffe préalable. Dans ce cas la première mise en température s'effectue 1 mois après la mise en œuvre du revêtement et le domaine d'emploi ne vise que la maison individuelle indépendante, la maison accolée ou les maisons en bande.

>> Format maximal des carreaux et largeur des joints

Tableau 1 : Surface maximale des carreaux céramiques en fonction du type de plancher chauffant

	Plancher à eau chauffant NF DTU 65.14		PRE CPT n° 3606_V3
	Pose collée (NF DTU 52.2)	Pose collée (Règles professionnelles pour la pose collée de carreaux céramiques de grandes dimensions)	Pose collée ou scellée ⁽¹⁾
S = surface du carreau (cm²)	$S \leq 10\ 000$ et $L/l \leq 3$	$10\ 000 < S \leq 15\ 000$	$S \leq 2\ 200$ et $L/l \leq 3$
L/l = élargissement du carreau	$L \leq 180$ cm et $3 < L/l \leq 10$ (format oblong)	et $L/l \leq 3$	

⁽¹⁾ La pose scellée sur PRE n'est visée qu'en cas de maisons individuelles isolées, accolées ou en bande.